

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

28 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit septembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du dix-huit septembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Emmanuelle RENAUD, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLO, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Valérie DREYFUS, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT

Absents ayant donné pouvoir :

M. Bernard PAUGAM	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
M. Francis WETTA	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Anne-Sophie SIMON	donne procuration à	Mme Marylène JÉGO

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

45. Impact financier lié au COVID-19 (pour information)

Monsieur KERMARREC rapporte :

La crise sanitaire et économique traversée par notre pays depuis mars dernier a de multiples impacts, notamment sur le budget de la collectivité.

La grille d'analyse annexée présente le détail provisoire, connu au 31 août, de cet impact financier.

La grille porte tant sur les dépenses et recettes de fonctionnement, que sur les projets d'investissement.

En synthèse, les impacts principaux peuvent être présentés comme suit :

- En fonctionnement :
 - Des dépenses en plus et en moins, avec un bilan final favorable estimé entre 480 k€ et 486 k€ euros, lié majoritairement à la suppression de dépenses sur certaines activités (restauration scolaire, nettoyage des locaux, saison culturelle, etc...)
 - Des recettes en plus et en moins, avec un bilan final défavorable estimé entre 904 k€ et 1076 k€, lié majoritairement à la perte des recettes d'activité. L'incertitude la plus importante concerne la perte des droits de mutation au regard des effets économiques de la crise sur le 2^{ème} semestre 2020.
 - Soit un impact global défavorable estimé entre 418 k€ et 596 k€, soit entre 1.4% et 2.0% du budget de fonctionnement.
- En investissement : impact de la période de confinement qui a imposé un report des procédures de mise en concurrence et, par ricochet, du calendrier de mise en œuvre des investissements relatifs aux bâtiments, équipements et logiciels. L'impact est estimé à 11 % du budget d'investissement.

INFORMATION

Sur proposition de la Commission Ressources et Administration, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de l'impact financier provisoire de la crise liée au COVID 19 sur le budget principal de l'exercice 2020.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le :
Et par publication le 29 SEP. 2020

Extrait certifié conforme
Orvault, le 29 septembre 2020
Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE

ANALYSE DU COUT COVID-19 POUR LA COLLECTIVITE (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

		Montant réalisé au 01/07/2020 (si définitif)	Montant 2020 estimé (fouchette haute)	Montant 2020 estimé (fouchette basse)
VOLET DEPENSES				
Augmentation des dépenses				
Achats	Equipements de protection, fournitures d'hygiène	150 430		
Sécurité ERP	Contrôles d'accès ERP		600	600
Solidarités	Aides financières exceptionnelles aux usagers	10 000		
Solidarités	Kit hygiène camps Roms	2 400		
Restauration scolaire	Perte de stock lié à la péremption de denrées ou consommables	4 000		
RH	Prime exceptionnelle versée aux agents mobilisés / Heures supp.	17 000		
RH	Suppression du jour de carence	4 900		
Saison culturelle	Surcoût animations été		10 000	9 000
Saison culturelle	Frais de remboursements abonnés		23 700	14 500
Baisses des dépenses				
Achats	Fluides (eau, électricité, gaz, ...)		- 112 000	- 112 000
RH	Rémunérations / heures supplémentaires non réalisées	- 166 970		
RH	Frais de déplacement ponctuels, remboursements abonnements domicile-travail, formations	- 6 770		
Achats fournitures	Animations et carburants	- 4 900	- 8 500	- 8 500
Achats prestations	Saison culturelle	-	- 75 000	- 71 000
Achats Prestations et fournitures	Restauration scolaire, espaces verts et nettoyage locaux	- 283 170	- 3 000	- 3 000
Citoyenneté prévention	Négociation avec Optima service non fait	- 25 000		
Odyssee	Consommables et locations matériels	- 18 000		
VOLET RECETTES				
Portes de recettes				
Recettes fiscales	DMTO - Droits de Mutation à Titre Onéreux		240 000	80 000
Subventions, dotations	PSU CAF Petite Enfance		205 700	205 700
Redevances ODP	Redevances diverses d'occupation du domaine public	122 700		
Redevances ODP	Terrasses	820		
Redevances ODP	Marchés	1 083		
Recettes d'activité	Tous services publics	698 000		
Annulation de spectacles	Saison culturelle		37 000	24 000
Seniors	Négociation avec Aiguillon construction sur service non fait pendant 8 semaines de l'animatrice (40 % ETP)	2 725		
Augmentation des recettes				
Subventions, dotations	Aides CAF COVID Petite Enfance ARS (Rbt prime)		- 222 700	- 222 700
Dons des usagers	Demandes de non-remboursement (saison culturelle)		- 9 000	- 8 000

Le BP 2020 ne nécessite pas de modification des crédits budgétaires prévus. L'impact financier viendra minorer le résultat comptable de l'exercice 2020

DEPENSES	Maxi	Mini	RECETTES	Maxi	Mini	IMPACT GLOBAL		
Chap 11	368 910,00	365 910,00	Chap 70	853 328,00	841 328,00			
Chap 12	145 070,00	145 070,00	Chap 73	240 000,00	80 000,00			
Chap 65	10 000,00	10 000,00	Chap 74	- 17 000,00	- 17 000,00			
Chap 67	23 700,00	14 500,00				% budget réel de fonctionnement	596 048,00	417 848,00
TOTAL	480 280,00	486 480,00	TOTAL	1 076 328,00	904 328,00		2,0%	1,4%

ANALYSE DU COUT COVID-19 POUR LA COLLECTIVITE (SECTION D'INVESTISSEMENT)

		Montant réalisé au 01/07/2020 (si définitif)	Montant 2020 estimé (fouchette haute)	Montant 2020 estimé (fouchette basse)
VOLET DEPENSES				
Dépenses non réalisées				
Bâtiments			3 000 000	2 600 000
Garage			300 000	250 000
Achats			100 000	80 000
Systèmes d'information			300 000	280 000
Autres			90 000	80 000
TOTAL			3 790 000	3 290 000
	Evaluation du non-réalisé sur un exercice "normal" (20/25%)		- 2 664 750	- 2 131 800
	Evaluation du non-réalisé lié au COVID-19		1 125 250	1 158 200
	% du budget impacté		11%	11%

Le taux de réalisation des investissements sur un exercice "normal" est située entre 75 et 80%.

Pour l'exercice 2020, le taux de réalisation est estimé au mieux entre 65 et 70%, soit un impact COVID situé entre de 10 et 15% du budget, en l'occurrence 11%.

Au regard des ressources prévisionnelles (FCTVA, affectation du résultat N-1 et subventions), le besoin de financement sur l'exercice 2020 est estimé à 2 500 k€ maximum.

